



**HAL**  
open science

# Ce que l'ellipse laisse dans l'ombre : le cas du sinon d'hypothèse négative

Injoo Choi-Jonin, Françoise Mignon

## ► To cite this version:

Injoo Choi-Jonin, Françoise Mignon. Ce que l'ellipse laisse dans l'ombre : le cas du sinon d'hypothèse négative. Pascale Hadermann; Michel Pierrard; Audrey Roig; Dan Van Raemdonck. *Ellipse & Fragment. Morceaux choisis*, Peter Lang, pp.99-119, 2013, 9782875740212. halshs-01487557

**HAL Id: halshs-01487557**

**<https://shs.hal.science/halshs-01487557v1>**

Submitted on 29 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Ce que l'ellipse laisse dans l'ombre : le cas de *sinon* d'hypothèse négative

Injoo CHOI-JONIN\* & Françoise MIGNON\*\*

*Université de Toulouse -Le Mirail & UMR 7107 LACITO\**  
*Université de Perpignan Via Domitia et VECT\*\**

### Introduction

Le mot *sinon* présente une grande variété d'emplois qui ont récemment donné lieu à différentes classifications (Ndiaye 1999 ; Charolles 2004 ; Flament-Boistrancourt 2009). Nous retenons quant à nous cinq catégories d'emplois selon des critères distributionnels qui s'accompagnent d'effets sémantiques spécifiques (Mignon et Choi-Jonin 2008 ; Choi-Jonin et Mignon à par.) :

(i) l'emploi d'exception est généralement en corrélation avec un énoncé négatif, dont il fournit une alternative éventuellement à envisager :

(1) Je ne sais plus bien ce qui me maintient encore en vie **sinon** l'habitude de vivre. (Gide)

(ii) l'emploi de restriction entre en corrélation avec un énoncé interrogatif et anticipe une réponse que l'on présente comme la seule possible :

(2) À quoi cette poésie peut-elle servir, **sinon** à égarer notre bon sens ? (Hugo)

(iii) l'emploi de disjonction oppose deux constituants d'un même énoncé, avec deux effets inverses possibles, la correction (3) ou la surenchère (4), selon la direction que prend la relation entre les termes sur l'échelle argumentative :

(3) Il faut travailler, **sinon** par goût, au moins par désespoir. (Baudelaire)

(4) Une force indifférente **sinon** ennemie. (Mauriac)

(iv) le *sinon* d'hypothèse négative représente une hypothèse alternative par rapport à ce qui est déjà introduit dans le discours, et l'énoncé qui le suit peut être interprété soit comme une conséquence à prendre en compte, et dans ce cas, la forme d'hypothèse négative peut être conjointe (5a) ou disjointe (5b), soit comme une conséquence à exclure ou à éviter, utilisée comme une justification de l'énonciation précédente (6) :

- (5) a. « Qu'est-ce que vous dites? a fait la prof. Si ça intéresse la classe exprimez-vous à haute voix, **sinon** taisez-vous. » (F. Seguin, *L'Arme à gauche*, 1990 : 34-35)
- b. Avant d'engager ses troupes, la France a-t-elle obtenu la certitude qu'aurait bien lieu la conférence internationale dans laquelle elle a raison de placer tant d'espairs? **Si oui**, son choix, malgré l'abandon de la politique de blocus, devient plus compréhensible. **Si non**, elle s'est déjà, d'elle-même, inscrite sur la liste des dupes. (ex. cité dans Charolles 2004 : 178)

(6) Plains-moi ! [...] **sinon** je te maudis ! (Baudelaire)

(v) Dans l'emploi de digression, *sinon* introduit un changement de topique, opposant les deux séquences qu'il articule d'un point de vue argumentatif (7) ou informationnel (8) :

- (7) D'ailleurs, on ne retient pas longtemps les vers. Je reconnais que c'est agréable. **Sinon** les chansons valent tout autant. (R. Nimier, *Le Hussard bleu*, 1950 : 347-348)
- (8) et donc voilà non mais euh **sinon** à part ça il y avait euh euh il y avait de toutes les listes qui euh qui essaient de de faire un peu de la représentation avec leurs euh leurs décors leurs hem leurs costumes (O<sup>1</sup> : Delta, 12, 2-5)

À part le *sinon* de digression, chacun de ces types d'emplois est en principe susceptible d'être glosé par *si ce n'est* pour les trois premiers emplois, *si ce n'est pas le cas* pour le *sinon* d'hypothèse. Ces formulations qui font émerger une forme verbale favorisent des analyses recourant à la notion d'ellipse. C'est ce type d'approche que nous discuterons en nous limitant dans le cadre de cette étude au cas de l'emploi dit d'hypothèse négative.

L'hypothèse que nous défendons est que la forme conjointe *sinon* d'hypothèse négative fonctionne comme connecteur pragmatique

---

<sup>1</sup> L'initiale O devant la source signale qu'il s'agit d'un exemple oral, extrait du corpus établi dans le cadre des cours dispensés par I. Choi-Jonin à Toulouse. Les exemples écrits proviennent essentiellement de la base Frantext.

anaphorique et par conséquent, comme morphème présupposant, dont le fonctionnement s'appuie sur un processus sémantico-pragmatique complexe (§3). Avant de développer notre hypothèse, nous démontrerons d'abord que l'analyse du *sinon* d'hypothèse négative comme une protase elliptique, comparable à la subordonnée hypothétique en *si*, pose un certain nombre de problèmes, notamment pour la forme conjointe *sinon* (§1), puis nous avancerons des arguments en faveur de l'analyse de la forme d'hypothèse négative (qu'elle soit disjointe ou conjointe) comme un segment fragmentaire plutôt que comme une structure elliptique, en mettant en évidence la valeur du morphème négatif *non* que contient la forme d'hypothèse négative, et la grammaticalisation de la forme conjointe *sinon*, qui perd, contrairement à la forme disjointe *si non*, la fonction conjonctive de *si*. (§2).

## 1. *Sinon* d'hypothèse négative : une protase elliptique ?

Le *sinon* d'hypothèse négative est généralement interprété comme l'équivalent sémantique d'une subordonnée hypothétique négative [*si neg-p*], qui renverse la modalité de la source identifiée dans le contexte gauche (soulignée par nous dans les exemples) :

- (9) a. « Qu'est-ce que vous dites? a fait la prof. Si ça intéresse la classe exprimez-vous à haute voix, **sinon** taisez-vous. » (F. Seguin, *L'Arme à gauche*, 1990 : 34-35)
- b. *sinon* = si ça n'intéresse pas la classe
- (10) a. Elle n'avait pas encore quitté Paris, **sinon** elle fût repassée au Foyer pour prendre ses valises. (Sartre)
- b. *sinon* = si elle avait déjà quitté Paris
- (11) a. C'est malin ! Tu sais pourtant qu'elle doit te laisser sa fortune en héritage ! Sinon, tout ira à l'Institut Pasteur... (N. Buron, *Chéri, tu m'écoutes ?*, 1998 : 217)
- b. *sinon* = si elle ne te laisse pas sa fortune en héritage
- (12) a. Le musée Staline est fermé depuis quelques mois pour « rénovation », mais les habitants attendent sa réouverture prochaine, « **sinon** nous réagirons », proclament-ils. (exemple cité dans Charolles, 2004 : 171)
- b. *sinon* = s'il [le musée Staline] ne rouvre pas prochainement / s'ils ne le rouvrent pas prochainement

Pour Ndiaye (1999 : 11), c'est dans cet emploi que *sinon* « reste encore tributaire des éléments qui ont servi à le constituer », à savoir le

conjonctif conditionnel *si* et la négation *non*, « qui tient lieu de proposition ». Charolles (2004 : 169-170) considère, quant à lui, que « les subordonnées en *sinon*, comme celles en *si*, servent de thème ou de topique pour *q*, sauf que, avec *sinon*, ce topique est repris du contexte précédent par le biais de *non* qui marque une sorte d'ellipse ». Le *sinon* d'hypothèse négative inviterait ainsi le destinataire à construire un cadre hypothétique dont le contenu propositionnel elliptique serait récupéré à partir du contexte gauche (*si non p*) pour en tirer *q*. Ceci expliquerait l'antéposition obligatoire des « protases réduites à *sinon* », qui reprennent sous forme de topique une proposition antérieure.

Par ailleurs, comme le remarque Charolles (2004 : 170-171), le *sinon* d'hypothèse négative implique un travail d'« accommodation » du contexte (cf. Inkova-Manzotti 2002 pour *autrement* ; Rossari et Lefeuve 2004 pour *sans quoi*), comme on peut le constater dans les exemples cités ci-dessus (9-12). D'après Charolles, ce travail d'accommodation suppose que le lecteur / auditeur repère d'abord une « phrase d'appui » et qu'ensuite, il sélectionne, au sein de celle-ci, « le constituant source de la protase cachée sous *sinon* », qui peut être une subordonnée complétive (11) ou un constituant de phrase (12) ou coïncider avec la phrase d'appui (9), moyennant parfois une modification (10).

D'après ces études, le *sinon* d'hypothèse négative est une proposition subordonnée négative elliptique, employée comme topique, assimilable à une proposition subordonnée conditionnelle introduite par la conjonction de subordination *si*. D'autre part, *sinon* implique dans son processus d'interprétation une « phrase d'appui », introduite dans le contexte antérieur. Ces analyses, si elles présentent l'avantage de rendre explicite le contenu propositionnel du *sinon* d'hypothèse négative, posent néanmoins un certain nombre de problèmes, surtout pour la forme conjointe *sinon*.

Tout d'abord, la forme conjointe *sinon* d'hypothèse négative n'apparaît pas toujours avant l'énoncé qui en exprime la conséquence : il peut figurer également à l'intérieur (13-14) ou à la fin de celui-ci (15) :

- (13) Je suis moi-même originaire de R..., où je suis revenu parfois depuis mon enfance. Charles avait su que j'avais l'intention d'y passer : il viendrait **sinon** me voir à Paris. (G. Bataille, *L'Abbé C*, 1950 : 17)
- (14) Je crois que le secret de la littérature est là, et qu'un livre n'est beau qu'habilement paré de l'indifférence des ruines. Il faudrait, **sinon**, crier si fort que nul n'imaginerait la survie de qui s'égosilla si naïvement. (G. Bataille, *L'Abbé C*, 1950 : 174-175)

- (15) - [...] ce sont des prénoms juifs, tu ne le sais pas ?  
 - Non. En tout cas, Théophile Gautier n'était pas juif ! Notre haine. Notre envie de lui river son clou. Comment nous rattraper, **sinon** ? (B. Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996 : 685-686)

Deuxièmement, dans sa forme conjointe, *sinon* d'hypothèse négative, contrairement à la subordonnée en *si*, ne peut être corrélé à une apodose introduite par *alors* :

- (16) a. Pourra-t-il être présent à la fête ? S'il ne vient pas, alors je serai triste.  
 b. Pourra-t-il être présent à la fête ? Sinon, (\*alors) je serai triste.

Troisièmement, le *sinon* d'hypothèse négative employé comme topique évoquerait, selon Charolles (2004 : 173), un état de choses à réaliser (représenté sous forme directive) ou existant (représenté sous forme assertive), et de ce fait, il ne peut pas se référer à un énoncé interrogatif, à moins qu'il ne s'agisse d'une assertion déguisée. Or, si une interrogation négative est le plus souvent orientée vers une réponse affirmative (cf. Borillo 1979), présentant ainsi une assertion présupposée (17), le *sinon* d'hypothèse négative peut apparaître aussi après une interrogation positive dont la forme est plus ouverte (18-19) :

- (17) Ne saviez-vous pas que le vieux M. Gosh est un voleur... **sinon** il ne posséderait pas tout ici... (exemple cité dans Charolles 2004 :173)  
 (18) - Vous avez des prescriptions de médecins-psychiatres, ou un mandat du préfet de police ? interroge le jeune Gilles qui se dresse comme un petit coq. **Sinon**, c'est un enlèvement avec séquestration, et vous risquez cinq ans de prison. (N. Buron, *Chéri, tu m'écoutes ?*, 1998 : 43-44)  
 (19) Me suis-je endormi ? Pourquoi **sinon** le souvenir de cet escalier qui s'élançait dans l'espace et qui au fur et à mesure que je le gravais s'illumine ? (H. Biancotti, *Le pas si lent de l'amour*, 1995 : 156)

Quatrièmement, la « phrase d'appui » du *sinon* d'hypothèse négative peut se trouver à droite de celui-ci, comme dans (20), où l'interprétation de *sinon* s'appuie moins sur la proposition qui le précède (*Mathilde poussait jusqu'à la maisonnette proposer un reste de soupe*), que sur ce qui suit (*en acceptant*) ; la glose la plus adéquate serait donc *elle ne l'acceptait pas* plutôt que *si elle ne le proposait pas* :

- (20) Quand au bout de quelques heures la tante n'avait pas réapparu, Mathilde poussait jusqu'à la maisonnette proposer un reste de soupe que **sinon** elle jetterait, ce qui permettait à la tante, en acceptant, de

faire preuve de dévouement. (J. Rouaud, *Les Champs d'honneur*, 1990 : 80).

Bien plus, il arrive que le contenu informationnel de *sinon* ne soit même pas explicitement marqué, obligeant à une reconstitution à l'appui des informations contextuelles. C'est ce que l'on observe en (21) où la glose de *sinon* semble être plutôt *s'il t'arrivait quelque chose* que *si tu ne te protèges pas* :

- (21) Et ces paroles d'Emma : « Mon amour, tu te protèges, juré ? Je ne survivrai pas, **sinon**. » (B. Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996 : 797)

Enfin, même si le *sinon* d'hypothèse négative semble dans la majorité des cas inverser la modalité de la source (22-23), cette lecture n'est pas systématique lorsque *sinon* enchaîne sur une question. En effet, en (24), si *sinon* devait s'interpréter comme une proposition qui inverse la modalité de celle qui le précède, il correspondrait à 'si tu n'as pas soif', ce qui représente une condition non pertinente par rapport à ce qui est énoncé à droite de *sinon*. De même, en (25), l'emploi de *sinon* paraît peu adéquat, alors que la modalité inverse de la proposition qui précède *sinon* ('si tu as soif') peut donner lieu à une condition pertinente de ce qui est énoncé après *sinon* :

- (22) a. Il faut pourtant trouver des fonds pour tenir tête. **Sinon**, il ne nous restera plus qu'à transiger. (H. Bazin, *La Mort du petit cheval*, 1950 : 273-274)  
b. *sinon* = si on ne trouve pas des fonds pour tenir tête
- (23) a. - Je n'étais pas au courant, dit Lilibelle, **sinon**, ma chère petite, je vous aurais conseillé de continuer le karaté. (N. Buron, *Chéri, tu m'écoutes ?*, 1998 : 213-214)  
b. *sinon* = si j'avais été au courant
- (24) a. Est-ce que tu as soif ? **Sinon**, il y a de la bière dans le frigo.  
b. \* *sinon* = si tu n'as pas soif
- (25) a. Est-ce que tu n'as pas soif ? \***Sinon**, il y a de la bière dans le frigo.  
b. \* *sinon* = si tu as soif

Partant de ces observations, qui montrent les cas sur lesquels l'analyse par ellipse achoppe ainsi que la complexité de la récupération du contenu propositionnel du *sinon* d'hypothèse négative, nous défendrons, quant à nous, l'idée que la variabilité de la source associée au *sinon* d'hypothèse négative tient au morphème négatif *non* qui est

une unité prédicative à valeur anaphorique ainsi qu'à la grammaticalisation de la forme conjointe *sinon* d'hypothèse négative qui fonctionne comme un connecteur anaphorique plutôt que comme l'ellipse d'une proposition hypothétique. Notons également que l'étude de Charolles (2004) porte essentiellement sur la forme conjointe *sinon* d'hypothèse négative, du fait que son corpus ne contient qu'un seul exemple de la forme disjointe (cité *supra* sous 5b). Or, comme nous le verrons dans ce qui suit, les deux formes d'hypothèse négative ne fonctionnent pas de la même manière.

## 2. *Sinon* forme conjointe et *si non* forme disjointe

### 2.1. *Quelques éléments de diachronie*

La qualification d'hypothèse négative est congruente avec l'idée que *sinon* est le résultat de la combinaison des morphèmes *si* et *non* qui marquent respectivement l'hypothèse et la négation, et dont la forme est identique à celle du latin :

- (26) Si feceris, laetabor ; **si non** (feceris), ignoscam  
(= si tu le fais, je m'en réjouirai ; si tu ne le fais pas, je te pardonnerai)

Or, le *non* du latin est la forme de négation du syntagme verbal. De ce fait, lorsque *si non* n'est pas suivi d'un verbe dans l'emploi d'hypothèse négative, la séquence qu'il introduit est dite elliptique<sup>2</sup>. Mais ce morphème de négation s'est différencié en français en une forme clitique de négation verbale (*ne*) et une forme prédicative quand la négation ne porte pas sur un verbe (*non*) :

- (27) Ja més n'i seroiz secoretüz **se** par aventure **n'est** (Queste, XII<sup>e</sup> siècle)  
(= Vous ne recevrez aucun secours si ce n'est par aventure.)

- (28) Il n'i entrera ja **se** li **non** (Queste, XII<sup>e</sup> siècle)  
(= Il n'y entrera jamais personne à part lui)

Les deux morphèmes séparés par un syntagme en ancien français se rapprochent avant de s'amalgamer en moyen français, et la valeur d'hypothèse négative n'est attestée qu'à partir du XVI<sup>e</sup> siècle (cf. Rey). Sur Frantext, on remarque que l'emploi de la forme disjointe (*si non*) perdure jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, disparaît au XIX<sup>e</sup> siècle, puis réapparaît sporadiquement au XX<sup>e</sup> siècle uniquement avec la valeur d'hypothèse

---

<sup>2</sup> Remarquons toutefois que lorsque le verbe n'est pas repris dans l'hypothèse alternative, on trouve en règle générale les variantes *sin*, *sin aliter* ou *si minus* : *Quod si adsecutus sum, gaudeo ; si minus, hoc me tamen consolor* (Cicéron) (= Si j'obtiens ce résultat, je m'en réjouis ; sinon, je m'en console).



négative (29), et pas toujours mis en parallèle avec la proposition en *si* ou avec *si oui*, comme c'est le cas en français d'aujourd'hui (30) :

(29) « il faut cependant », répondait Martial, « passer par l'amorphisme de Bakounine, qui suppose ce que tu admets toi-même, la pandestruction. **Si non**, nous devenons ce que sont les américains, comme monsieur », et il saluait le visiteur aperçu enfin, des social workers. (P. Bourget, *Nos actes nous suivent*, 1926 : 108)

(30) « pauvre garçon ! Comme il doit s'ennuyer avec Irène. S'en rend-il compte ? **Si oui**, il est à plaindre... **si non**, plus à plaindre encore... » et cette idée la fit rire toute seule. (Daniel-Rops, *Mort, où est ta victoire ?*, 1934 : 75-76)

D'après ces éléments, on peut penser que dans ses emplois modernes, *sinon* est le produit d'interférences entre un processus de grammaticalisation (qui concerne surtout l'emploi exceptif) et une forme refaite à partir du latin *si non* mais qui intègre aussi l'évolution propre au système de la négation du français (cf. Moignet, 1973).

## 2.2. Le morphème non

Pour Charolles (2004 : 178), la corrélation *si oui* / *si non* en éléments disjoints relève d'un emploi prophrastique de réponse à une question<sup>3</sup>, alors que la forme conjointe *sinon* ne comporte pas de *non* prophrastique, mais un *non* de négation « propositionnel ». Même si l'auteur met entre guillemets le terme « propositionnel », cette qualification s'accompagne d'un certain flou quant à la réalité syntaxique qu'elle recouvre. Pour nous, le *non* garde la même valeur qu'il figure dans la forme conjointe *sinon* ou dans la forme disjoints *si non*. *Non* est une unité prédicative à valeur anaphorique : il ne peut jamais porter sur un prédicat, puisqu'il fonctionne lui-même comme prédicat, et nécessite un état de choses préalablement installé dans la mémoire discursive pour être interprété. A ces fonctions syntaxique et procédurale s'ajoute une valeur sémantique : *non* rejette la pertinence plutôt que la vérité d'un contenu.

Dans le cas de la forme disjoints *si non*, que celle-ci soit corrélée ou non à *si oui* (29-30), le morphème *non* inverse la modalité d'une proposition déjà introduite dans le contexte gauche, et celle-ci est mise en parallèle avec la condition évoquée par *si non*. L'hypothèse négative exprimée par la forme disjoints *si non* correspond ainsi à une hypothèse

---

<sup>3</sup> Il faut ici préciser qu'inclus dans une corrélation hypothétique, les *oui* et *non* de réponse ne sont que montrés, la modalité assertive portant sur la relation entre protase et apodose.

alternative disjonctive, évoquée au cas où une autre hypothèse déjà disponible dans le contexte ne serait pas pertinente.

De même, dans le cas de la forme conjointe *sinon*, que celle-ci exprime une alternative disjonctive (5a) ou exclusive (6), l'information sur laquelle enchaîne *sinon* n'est pas une condition exclue, mais une condition mise en balance avec *sinon*.

Les deux formes de l'hypothèse négative rejettent donc la pertinence de l'information sur laquelle elles s'appuient. Cette valeur négative qui affecte la pertinence plutôt que la vérité d'un contenu est due aux propriétés du morphème *non* comme prédicat négatif : celui-ci se distingue du morphème *pas*, qui, en tant que négation du prédicat, est spécialisé dans le rejet d'un contenu (cf. Mignon, 2008). Par ailleurs, dans l'exemple suivant, *si pas* suivi d'un constituant nominal<sup>4</sup>, qui peut être analysé comme une structure comparable au *sinon* d'hypothèse négative, peut difficilement être remplacé par celui-ci, que ce soit sous la forme conjointe ou disjointe :

- (31) a. ben, un Juif, un communiste, un franc-maçon, un terroriste, un qui a rendu à un soldat allemand un vélo qu'il venait juste de faucher à un autre, va savoir... Enfin, bon, **si pas ce genre d'anicroche** et si tu es une femme, on te gueule « Löss ! », ce qui signifie que tu peux rentrer chez toi torcher tes gosses (F. Cavana, *Les Russkoffs*, 1979 : 18-19)
- b. ?? Enfin, bon, **sinon / si non**, et si tu es une femme, on te gueule « Löss ! »

Ainsi, les deux formes d'hypothèse négative, du fait qu'elles comportent le prédicat négatif *non*, différent de la négation du prédicat *pas*, doivent être analysées comme un « segment fragmentaire » qui ne suppose pas de structure sous-jacente, et non comme une proposition elliptique, issue de l'effacement des constituants récupérables dans le contexte linguistique précédent<sup>5</sup>. Il s'agit donc d'un cas en faveur de l'approche d'interprétation directe (*direct interpretation approach*), opposée à l'approche d'ellipse (*ellipsis approach*) (cf. Merchant 2005 : 662-663 ; Culicover et Jackendoff 2005 : 235).

---

<sup>4</sup> La structure *si pas* suivi d'un constituant nominal peut également être rapprochée du *sinon* de disjonction et du *sinon* de restriction, mais ses propriétés syntaxiques et sémantiques ne permettent pas de l'assimiler à ces derniers (cf. Choi-Jonin et Mignon à par.).

<sup>5</sup> En anglais, l'hypothèse négative peut être exprimée par *otherwise* ou par *if not* : *Phone home, otherwise your parents will start to worry ; I hope to see you there but, if not, I'll call you* (Cambridge Dictionaries Online). La forme *if not* – et non *if no*, à la différence du français – peut sans doute plaider pour l'approche par l'ellipse.

### 2.3. Grammaticalisation de la forme conjointe *sinon*

La forme conjointe *sinon* diffère cependant de la forme disjointe *si non*, cette dernière étant par certains aspects comparables à la subordonnée en *si*. En effet, la forme disjointe *si non*, contrairement à la forme conjointe *sinon* (cf. ex. 16), peut être corrélée à *alors* :

- (32) il faut cependant passer par l'amorphisme de Bakounine. **Si non, alors** nous devenons ce que sont les américains. (> ex. 29)
- (33) pauvre garçon ! Comme il doit s'ennuyer avec Irène. S'en rend-il compte ? **Si oui, alors** il est à plaindre... **si non, alors** plus à plaindre encore... » (> ex. 30)
- (34) Il s'agit de savoir si, oui ou non, la France tout entière se dégagera de la capitulation et rejoindra les Alliés, à l'avant-garde desquels elle fut naguère écrasée. **Si oui**, alors la guerre prendra, non seulement sa tournure décisive, mais encore son véritable sens et il sera possible de refaire l'Europe et de rebâtir le monde dans la justice et la sécurité ; **si non, alors** un poison mortel sera décidément inoculé à la cause des démocraties, quand bien même elles parviendraient, en fin de compte, à l'emporter sur les champs de bataille. (Ch. De Gaule, *Discours et messages. 1. Pendant la guerre. 1940-1946*, 1970 : 220)

En (35), la forme conjointe *sinon* est suivie de *alors*, mais ce dernier peut figurer aussi avant *sinon*, ce qui n'est pas possible pour la forme disjointe, où *alors* fonctionne comme un corrélat de *si non* (36) :

- (35) a. J'espérais de toutes mes forces qu'il me ferait pas la vacherie de descendre du piédestal sur lequel je l'avais installé depuis une dizaine d'années. **Sinon alors** à quel saint se vouer. (E. Hanska, *J'arrête pas de t'aimer*, 1981 : 36-38)
- b. **Alors sinon** à quel point saint se vouer.
- (36) \* **Alors si non**, un poisson mortel sera décidément inoculé à la cause des démocraties. (> ex. 34)

D'autre part, la forme disjointe *si non*, contrairement à la forme conjointe *sinon* (cf. ex. 13-15), apparaît toujours avant l'énoncé qui exprime la conséquence, et jamais à l'intérieur ou après celui-ci :

- (37) il faut cependant passer par l'amorphisme de Bakounine. ?? Nous devenons, **si non**, ce que sont les américains. (> ex. 29)
- (38) pauvre garçon ! Comme il doit s'ennuyer avec Irène. S'en rend-il compte ? **Si oui**, il est à plaindre..., ?? plus à plaindre encore, **si non...** » (> ex. 30)

Enfin, la forme disjointe *si non* exprime toujours une alternative disjonctive (ex. 29-30, et 39-40), alors que la forme conjointe *sinon* peut exprimer non seulement une alternative disjonctive (ex. 5a, 41) mais aussi une alternative exclusive (ex. 6, 42-43) :

- (39) [...], mais en termes précis la vierge avait-elle joui, oui ou non ? Si oui, cela nous ferait considérer le plaisir sexuel d'une façon bien différente. **Si non**, que penser de la bonté du fils ? (L. Aragon, *Les Beaux quartiers*, 1936 : 75-77)
- (40) Il ne s'agit pas de savoir s'il est amusant de voir des gens. Il s'agit de savoir si vous vous voulez rester fille, sans le sou, à Saint-léonard-loiret. **Si non**, il faut vous marier convenablement, [...] (H. de Montherlant, *Les Jeunes filles*, 1936 : 955-956)
- (41) Me suis-je endormi ? Pourquoi **sinon** le souvenir de cet escalier qui s'élançait dans l'espace et qui au fur et à mesure que je le gravissais s'illumine ? (H. Bianciotti, *Le pas si lent de l'amour*, 1995 : 156)
- (42) Comme elle me l'a dit d'un ton sévère : « Comprends donc, Nouk, et **sinon** il faudra employer les grands moyens, comprends donc que tu n'as simplement pas le droit. » (G. Brisac, *Week-end de chasse à la mère*, 1996 : 198)
- (43) [...], il ne faut pas se laisser gagner par l'horreur de cette maladie **sinon** elle envahit tout, elle n'est jamais qu'une sorte de cancer, un cancer devenu désormais presque totalement transparent par l'avancement des recherches. (H. Guibert, *À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*, 1990 : 57-58)

Dans le cas où la forme conjointe *sinon* introduit une conséquence à exclure, la fonction de justification de l'énoncé qui suit *sinon* est souvent préparée dans la séquence qui précède par une marque d'attitude énonciative. Ainsi, *sinon* vient affermir une menace ou une invitation à agir lorsqu'il est précédé d'une modalité déontique (*falloir* ou l'impératif dans 42-43), renforcer un jugement affectif, déontique (*heureusement*, *espérer* dans 44-45) ou épistémique (*semble-t-il*, *sans doute* dans 46-47)<sup>6</sup> :

- (44) « Heureusement qu'on donne un nom aux enfants, pensa-t-elle enfin, heureusement qu'on les baptise ; **sinon**, comment appeler tout cela qui est innommable ? Pas vrai, Alex ? » (J. Kristeva, *Les Samouraïs*, 1990 : 427-428)
- (45) J'espère que vous les détestez, Boris. **Sinon**, je serais très déçue. (B. Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996 : 720)

---

<sup>6</sup> Dans ce dernier cas de figure, Ndiaye parle de décrochage énonciatif.

- (46) Il a passé le cap douloureux, me semble-t-il, le triangle des Bermudes, **sinon** il n'aurait pas poussé plus avant son homélie. (A. Boudard, *Mourir d'enfance*, 1995 : 217)
- (47) Maman ne l'avait pas lu, sans doute, **sinon** elle nous en aurait parlé. (B. Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996 : 20)

Cette fonction argumentative de justification peut être renforcée par la présence de *parce que*, ce qui est assez fréquent à l'oral, mais se rencontre aussi à l'écrit :

- (48) Eh bè c'est sûr que quand on est en sixième et qu'on a trois heures d'étude [rires] on a le temps de s'avancer pour une semaine voire quinze jours donc moi du coup je je lisais enfin je je lisais quoi fallait bien s'occuper **parce que sinon** ben euh voilà on avait euh enfin les pions nous occupaient donc euh (O : ASDE6)
- (49) Et peut-être est-ce pour lui un bien qu'elle ait été prouvée alors par une expérimentation aussi scientifique **parce que, sinon**, on pourrait être pleinement assuré que c'est par vénalité, ou par peur, qu'il a écrit en mai 1978 son livre Moro – Una tragedia italiana [...]. (G. Debord, *La Société du Spectacle : Préface à la quatrième édition italienne*, 1979 : 136-137)

Dans la forme disjointe *si non*, le morphème *si* maintient ainsi sa fonction de conjonction hypothétique, alors que dans la forme conjointe *sinon*, il perd cette fonction, et forme avec *non* qui suit une seule unité linguistique<sup>7</sup>. En effet, comme nous venons de voir, la forme conjointe *sinon*, contrairement à la forme disjointe *si non*, ne peut pas être corrélée à *alors* ; elle peut figurer aussi bien avant l'énoncé qui exprime la conséquence qu'à l'intérieur ou après celui-ci, et peut être investie d'une fonction argumentative de justification. Elle fonctionne ainsi plutôt comme « connecteur pragmatique », tel qu'il est défini par Berrendonner (1983), ou plus précisément comme « connecteur pragmatique anaphorique ». Dans ce qui suit, nous nous intéresserons plus particulièrement à la forme conjointe *sinon*, qui, en raison de ses propriétés de grammaticalisation, partage certains points communs avec le *sinon* de digression (ex. 7-8).

---

<sup>7</sup> Il est intéressant de noter que la forme latine *nisi*, qui coexistait en latin avec *si non* dans l'expression de la condition négative, pouvait être suivie de la conjonction *si* (*nisi si*), la valeur de *si* dans *nisi* étant oblitérée (Ernout et Thomas, 1964 : 385).

### 3. *Sinon* d'hypothèse négative comme connecteur pragmatique anaphorique

Comme l'a bien montré Berrendonner (1983, 1990), un anaphorique n'a pas toujours un « antécédent » explicite, et son interprétation s'appuie souvent sur un processus pragmatique-sémantique, convoquant des informations inférables de ce qui est déjà introduit dans la mémoire discursive. « Le processus inférentiel, qui peut être fort complexe, confronte un point variable du discours avec des prémisses complémentaires de diverses natures : axiomes de la déduction naturelle, “postulats de sens” lexicaux, savoirs encyclopédiques, évidences situationnelles, etc. » (Berrendonner 1983 : 227, note 5). Selon cet auteur, les connecteurs pragmatiques tels que *mais*, *donc*, *en effet*, etc. fonctionnent comme des anaphoriques, dans la mesure où ils n'enchaînent pas toujours sur le contenu littéral apporté par l'énoncé précédent, mais sur un non-dit, inférable de ce dernier. Le *sinon* d'hypothèse négative, comme nous le démontrerons dans ce qui suit, partage des propriétés avec les connecteurs pragmatiques. Par commodité d'exposé, nous désignerons désormais par X l'information sur laquelle enchaîne *sinon*, par Y, la conséquence de *sinon* et par A, une alternative (disjonctive ou exclusive) de Y.

Tout d'abord, le *sinon* d'hypothèse négative, comme les connecteurs pragmatiques tels que *donc*, *en effet*, peut apparaître aussi bien devant Y qu'à l'intérieur ou à la fin de Y (cf. ex. 13-15) :

- (50) a. En dépit des conseils de Maître Giraud, nous ne nous rendrons pas à votre appel. **En effet**, nos camarades et nous-mêmes devons être jugés pour participation à une « manifestation armée, violences, voies de fait et rébellion ». (Cl. Brière-Blanchet, *Voyage au bout de la révolution : de Pékin à Sochaux*, 2009 : 152-153)
- b. Comme tout un chacun, j'ai de l'ombre en moi, mais au moins suis-je familiarisé avec elle, et prévenu contre elle. J'ai **en effet** un spectre bipolaire, et je le soigne. (G. Aubry, *Personne*, 2009 : 94-95)
- c. La structure du chapitre sur Véra n'appartient-elle pas aussi à la technique cinématographique ? Il y a un travelling sur l'objet, **en effet**. (G. Perec, *Entretiens et conférences II [1979-1981]*, 2003 : 214-215)

D'autre part, le *sinon* d'hypothèse négative, comme les connecteurs pragmatiques, fonctionne comme un morphème présupposant. Dire *en effet p* présuppose, d'après Berrendonner (1983 : 238), « *il y a une information q telle que q est la conséquence logique de p* ». Sur ce

modèle, nous proposons la présupposition suivante pour le *sinon* d'hypothèse négative :

[*sinon* Y] présuppose : « il y a une information X telle que X est la condition de A, correspondant à une alternative (disjonctive ou exclusive) de Y, et *sinon* rejette la pertinence de X ».

Il convient de préciser aussi que pour récupérer l'information X, présupposée par le *sinon* d'hypothèse négative, il faut procéder à ce que Berrendonner appelle une « contre-inférence », c'est-à-dire qu'il faut « remonter d'une proposition inférée à celle qui l'infère » (1983 : 236). En d'autres termes, il faut considérer d'abord l'information Y, afin de trouver X, qui constitue la condition d'une information alternative (disjonctive ou exclusive) de Y. Dans le cas d'une alternative disjonctive (ex. 5), Y sera interprété, comme une éventualité à prendre en compte tout comme A, et dans le cas d'une alternative exclusive (ex. 6), Y sera interprété comme une conséquence à exclure ou à éviter, et A, comme le seul valable ou pertinent.

Afin de montrer plus concrètement le fonctionnement du processus d'« accommodation » qu'implique le *sinon* d'hypothèse négative, nous proposons dans ce qui suit d'analyser quelques exemples. Nous comparerons ensuite *sinon* avec *autrement* et *sans quoi*, qui fonctionnent également comme connecteurs à valeur d'hypothèse négative.

### 3.1. *Processus d'accommodation*

Les informations mises en relation par le *sinon* d'hypothèse négative peuvent être explicitement verbalisées, comme en (9a), reproduit ci-dessous. Dans cet exemple, l'information Y est exprimée par « taisez-vous », et dans le contexte gauche peut être récupérée sans difficulté l'information alternative (A) « exprimez-vous à haute voix ». La condition de cette alternative disjonctive (X) « si ça intéresse la classe » est également présente dans le contexte gauche, et *sinon* rejette la pertinence de cette condition :

- (51) a. « Qu'est-ce que vous dites? a fait la prof. Si ça intéresse la classe exprimez-vous à haute voix, **sinon** taisez-vous. » (> ex. 9a)
- b. Y : taisez-vous  
A : exprimez-vous à haute voix (= alternative disjonctive)  
X : si ça intéresse la classe  
*Sinon* : la non pertinence de X ( $\cong$  si ça n'intéresse pas la classe)

Dans d'autres cas, le processus d'accommodation est plus complexe, et doit faire intervenir l'inférence. Dans l'exemple (10a), reproduit ci-

dessous, la paraphrase de *sinon* comme « si elle avait déjà quitté Paris » ne résulte pas d'une simple inversion de la modalité de la proposition précédente, mais des présuppositions qui font le « pont » entre A et X :

- (52) a. Elle n'avait pas encore quitté Paris, **sinon** elle fût repassée au Foyer pour prendre ses valises. (> ex 10a)
- b. Y : elle était repassée au Foyer pour prendre ses valises  
A : elle n'était pas repassée au Foyer pour prendre ses valises (= alternative exclusive)  
Présupposition 1 (associée à *encore*) : elle envisageait de quitter Paris  
Présupposition 2 : le Foyer est à Paris  
Présupposition 3 : pour quitter Paris, elle doit prendre ses valises qui sont au Foyer  
X : si elle n'avait pas encore quitté Paris où se trouve le Foyer  
*Sinon* : la non pertinence de X ( $\cong$  si elle avait déjà quitté Paris où se trouve le Foyer)

Un processus inférentiel est également mis en œuvre pour interpréter *sinon* en (12a), reproduit en (53) :

- (53) a. Le musée Staline est fermé depuis quelques mois pour « rénovation », mais les habitants attendent sa réouverture prochaine, « **sinon** nous réagissons », proclament-ils. (> ex. 12a))
- b. Y : nous réagissons  
A : nous ne réagissons pas (= alternative exclusive)  
Présupposition 1 : on réagit en cas de non satisfaction d'une attente  
Présupposition 2 : la réouverture prochaine du musée Staline est attendue  
X : si l'attente est satisfaite  
*Sinon* : la non pertinence X ( $\cong$  si l'attente n'est pas satisfaite)

En (11a), reproduit en (54), un examen attentif fait constater que *sinon* n'enchaîne pas sur la proposition précédente comme il a été noté en (11b), mais enchaîne plutôt sur la présupposition liée à *C'est malin* et à *pourtant*, comme le montrent les présuppositions décrites en (54b) :

- (54) a. C'est malin ! Tu sais pourtant qu'elle doit te laisser sa fortune en héritage ! **Sinon**, tout ira à l'Institut Pasteur... (> ex. 11a)
- b. Y : tout ira à l'Institut Pasteur  
A : elle te laisse sa fortune en héritage (=alternative exclusive)  
Présupposition 1 : si tu ne te comportes pas bien, elle te déshériterait et elle donnera tout à l'Institut Pasteur.  
Présupposition 2 (associée à *C'est malin* et à *pourtant*) : tu ne te comportes pas bien



X : si tu te comportes bien

*Sinon* : la non pertinence de X ( $\cong$  si tu ne te comportes pas bien)

De même, en (55) (> ex. 20), *sinon* n'enchaîne pas directement sur *en acceptant*, qui se trouve à droite de *sinon*, mais enchaîne plutôt sur la présupposition associée au verbe *proposer*, qui figure dans le contexte gauche :

(55) a. Quand au bout de quelques heures la tante n'avait pas réapparu, Mathilde poussait jusqu'à la maisonnette proposer un reste de soupe que **sinon** elle jetterait, ce qui permettait à la tante, en acceptant, de faire preuve de dévouement. (> ex. 20)

b. Y : elle jetterait le reste de soupe

A : elle ne jetterait pas le reste de soupe (= alternative exclusive)

Présupposition (associée à *proposer*) : si on propose quelque chose à quelqu'un, la proposition peut être acceptée ou refusée

X : si la proposition est acceptée

*Sinon* : la non pertinence de X ( $\cong$  si la proposition n'est pas acceptée)

En (56) (> ex. 21), *sinon* s'appuie également sur la présupposition associée au verbe *se protéger* :

(56) a. Et ces paroles d'Emma : « Mon amour, tu te protèges, juré ? Je ne survivrai pas, **sinon** » (> ex. 21)

b. Y : je ne survivrai pas

A : je survivrai (alternative exclusive)

Présupposition (associée à *se protéger*) : tu te protèges pour qu'il ne t'arrive pas quelque chose de négatif

X : s'il ne t'arrive pas quelque chose

*Sinon* : la non pertinence de X ( $\cong$  s'il t'arrive quelque chose)

Le *sinon* d'hypothèse négative enchaîne ainsi sur la pertinence de la présupposition, dont le contenu ne peut pas être rejeté, même si l'interlocuteur peut feindre de l'ignorer. En effet, comme l'illustre l'exemple suivant, dans le cas où Y n'est pas explicité, il est récupérable de la présupposition qu'implique *sinon*, et si l'interlocuteur pose la question sur le contenu de Y, il s'agit d'un acte de contestation sur le contenu présuppositionnel, plutôt que d'un acte d'interrogation, comme le montre ce qui suit *sinon quoi* :

(57) a. - Il n'en sait rien, Alex. Il n'est pas là. Il est en déplacement. Jusqu'à demain soir. Faut qu'on soit rentrés demain avec Guitou, **sinon...**  
- **Sinon quoi ?**

Elle se laissa retomber dans le fauteuil et éclata en sanglots. (J.-C. Izzo, *Chourmo*, 1996 : 42)

- b. Y : non exprimé, mais sous-entend qu'il se passera quelque chose de négatif  
A : il ne se passera pas quelque chose de négatif (alternative exclusive)  
Présupposition 1 : Alex ne rentrera pas avant demain soir  
Présupposition 2 : Alex n'appréciera pas qu'on ne soit pas là  
X : si on est rentrés avec Guitou demain, avant qu'Alex rentre  
*Sinon* : la non pertinence de X ( $\cong$  si on n'est pas rentrés avec Guitou demain, avant qu'Alex rentre)

Dans le cas où *sinon* est précédé d'un énoncé interrogatif comme en (58), repris de (24a), on constate également que *sinon* enchaîne sur la présupposition associée à l'acte d'interrogation, et que Y doit aussi être interprété comme une information valable au cas où on valide cette présupposition. La glose (24b), qui inverse la modalité de l'énoncé précédent (*si tu n'as pas soif*), n'explique donc pas l'enchaînement de *sinon* qui s'appuie, dans ce cas, sur les présuppositions de l'acte interrogatif.

- (58) a. Est-ce que tu as soif ? *Sinon*, il y a de la bière dans le frigo. (< 24a)  
b. Y : Mon dire « il y a de la bière dans le frigo » est pertinent  
A : Mon dire « il y a de la bière dans le frigo » n'est pas pertinent (alternative disjonctive)  
Présupposition 1 : quand on a soif, on peut boire de la bière fraîche  
Présupposition 2 : la bière mise dans le frigo est fraîche  
Présupposition 3 : je ne sais pas si tu as soif ou non (c'est pourquoi je te pose la question)  
X : si la présupposition 3 est pertinente  
*Sinon* : si la présupposition 3 n'est pas pertinente

En revanche, si la question négative est orientée vers une réponse positive, comme en (25a), reproduit sous (59), l'emploi de *sinon* s'avère problématique, à cause de son enchaînement sur la présupposition 3 « tu dois avoir soif », dont la pertinence est remise en cause :

- (59) a. Est-ce que tu n'as pas soif ? \**Sinon*, il y a de la bière dans le frigo. (< 25a)  
b. Y : Mon dire « il y a de la bière dans le frigo » est pertinent  
A : Mon dire « il y a de la bière dans le frigo » n'est pas pertinent (alternative disjonctive)  
Présupposition 1 : quand on a soif, on peut boire de la bière fraîche  
Présupposition 2 : la bière mise dans le frigo est fraîche  
Présupposition 3 : tu dois avoir soif

X : si la présupposition 3 est pertinente  
*Sinon* : si la présupposition 3 n'est pas pertinente

### 3.2. *Sinon en comparaison avec autrement et sans quoi*

Le dictionnaire *Larousse* mentionne comme synonymes du *sinon* d'hypothèse négative *autrement*<sup>8</sup> et *sans quoi*. Ces deux termes semblent en effet pouvoir se substituer dans certains cas au *sinon* d'hypothèse négative :

- (60) a. Il n'y aurait pas eu de guerre depuis, **sans quoi** elles auraient été mentionnées dans les manuels d'Histoire contemporaine. (Le Clézio, cité dans Rossari et Lefevre 2004 : 81)
- b. Il n'y aurait pas eu de guerre depuis, **sinon / autrement** elles auraient été mentionnées dans les manuels d'Histoire contemporaine. (ex. cité dans Rossari et Lefevre 2004 : 81)

Cependant, si en (61a) peuvent figurer aussi bien *sinon* que *autrement*, en (61b), l'emploi de *sinon* apparaît plus difficile que celui de *autrement* :

- (61) a. Est-ce que tu as soif ? **Sinon/autrement**, il y a de la bière dans le frigo. (> 24a)
- b. Est-ce que tu n'as pas soif ? \***Sinon/autrement**, il y a de la bière dans le frigo. (> 25a)

Cette différence semble être due au degré de grammaticalisation des deux termes. En effet, comme nous l'avons montré (*cf.* commentaires des ex. 58 et 59), *sinon* est susceptible d'enchaîner sur les présuppositions associées à l'acte d'énonciation. En (61a), il enchaîne sur la présupposition de l'acte interrogatif : mon dire 'il y a de la bière dans le frigo' est pertinent, si la présupposition 'je ne sais pas si tu as soif ou non', associée à l'acte d'interrogation n'est pas pertinente. En (61b), la question négative est orientée vers une assertion positive 'tu dois avoir soif', et la non pertinence de cette présupposition 'si tu n'as pas soif' ne constitue pas une condition qui justifie mon dire 'il y a de la bière dans le frigo'.

En revanche, d'après Inkova-Manzotti (2002 : 138), *autrement* enchaîne sur la réponse positive à la question totale, et ce, selon nous, qu'elle soit positive ou négative, sans tenir compte de la présupposition

---

<sup>8</sup> *Autrement*, comme *sinon*, connaît d'autres emplois que l'emploi d'hypothèse négative. Pour la question de la grammaticalisation de *autrement*, voir Allaire (2000), Lamiroy (2005), Lamiroy et Charolles (2005) et Isambert (2010).

associée à l'acte d'énonciation<sup>9</sup>. Cela explique l'acceptabilité de *autrement* en (61b), dans lequel l'emploi de *sinon* pose problème. Nous serions ainsi tentées de dire que *sinon* qui peut enchaîner sur les présuppositions des actes d'énonciation est plus grammaticalisé que *autrement*, qui, lui, ne tient pas compte de ce type de présupposition.

De même, dans le cas où la suite de *sinon* n'est pas explicitée (ex. 57), nous avons vu qu'elle est tout de même récupérable de la présupposition qu'implique *sinon*, et que la question de l'interlocuteur sur cette suite est un acte de contestation sur la présupposition plutôt qu'un acte d'interrogation. En revanche, lorsque la suite de *autrement* n'est pas explicitée, la question de l'interlocuteur sur celle-ci peut rester tout à fait neutre, sans qu'elle entraîne l'interprétation d'un acte de contestation :

(62) « Là tu vois cette ligne de points ? C'est là que tu signes, comme un gentleman de Virginie. **Autrement...** » « **Autrement quoi?** »  
« **Autrement** l'Université comprendra qu'elle s'est trompée sur ton comptes ». Je signai. (J. Green, *Jeunes années*)

(63) - Parce qu'il faut que je dise à quelqu'un, **autrement...**  
- **Autrement quoi**, mon pauvre Mike ?  
- Je ne sais pas. Les choses vont tourner mal. (J. Green, *Œuvres complètes*)

Concernant *sans quoi*, il ne peut enchaîner ni sur les présuppositions associées à l'acte d'énonciation ni sur une réponse positive à la question :

(64) a. Est-ce que tu as soif ? \***Sans quoi**, il y a de la bière dans le frigo. (> 24a)  
b. Est-ce que tu n'as pas soif ? \* **Sans quoi**, il y a de la bière dans le frigo. (> 25a)

Son fonctionnement est donc différent de la forme conjointe *sinon* d'hypothèse négative et de *autrement*, et il ne semble pouvoir enchaîner que sur un contenu propositionnel disponible dans le contexte gauche. Il est, en revanche, comparable à la forme disjointe *si non*, dans la mesure où il ne peut figurer qu'avant l'énoncé qui en exprime la conséquence, et non à l'intérieur ou à la fin de celui-ci (ex. 29-30, 37-38) :

---

<sup>9</sup> Pour Kahloul (2009 : 150-151), la réponse qu'envisage l'auteur de la question serait négative : « Je te pose la question mais je pense que la réponse est « non » (= tu n'as pas soif ». Cette analyse n'explique pas l'acceptabilité de *autrement* dans (61b), où la question négative est orientée vers une réponse positive.

- (65) a. Étienne n'avait pas eu besoin de huit ans dans le Pas-de-Calais pour apprendre que les hommes ne sont ni libres ni égaux, il n'en restait pas moins attaché, **sans quoi** il n'aurait pas été juriste, à l'idée que les contrats doivent être respectés. (E. Carrère, *D'autres vies que la mienne*, 2009 : 162-163)
- b. ?? il n'en restait pas moins attaché, il n'aurait pas été juriste, **sans quoi**, à l'idée que les contrats doivent être respectés.
- (66) a. Pour vous rassurer, cher ami, je dois vous rappeler que mon amour pour vous a toujours été doublé d'amitié, **sans quoi** aurait-il pu durer aussi longtemps malgré l'éloignement? (R. Grenier, *Andrélie*, 2005 : 73-75)
- b. ?? Pour vous rassurer, cher ami, je dois vous rappeler que mon amour pour vous a toujours été doublé d'amitié, aurait-il pu, **sans quoi**, durer aussi longtemps malgré l'éloignement ?

Rappelons que la position de la forme conjointe *sinon* par rapport à l'énoncé qui suit n'est pas contrainte (ex. 13-15). On observe le même phénomène pour le *autrement* d'hypothèse négative, qui peut figurer aussi bien avant l'énoncé qui exprime la conséquence qu'à l'intérieur ou à la fin de celui-ci :

- (65) a. Les bons résultats d'une équipe n'ont jamais fait un printemps économique, mis à bas une dictature ou sorti une région de la misère. **Autrement**, le Brésil, cinq fois vainqueur de la Coupe du monde, dominerait le concert des nations. (*Le Figaro*, 17/06/2006)
- b. N'importe quel atome rencontrant n'importe quel autre ne se combine pas avec lui : les atomes, **autrement**, formeraient une combinaison infinie. (G. Deleuze, *Logique du sens*, 1969 : 312-313)
- c. Nous, on pense que il faut pas trop pousser non plus parce qu'on euh. Faut pas trop exagérer parce qu'elle est elle sera dégoûtée de l'école **autrement**, et. Bon ben c'est normal qu'elle bute sur les mots eux. (O : Corpus PFC, cité dans Isambert 2010 : 145)
- d. - Enfin, c'est comme ça, je préfère appeler, ça me travaillera, **autrement**, toute la nuit. (Ch. De Rivoyre, *Les Sultans*, 1964 : 203-204)

Cette contrainte positionnelle qu'on observe pour la forme disjointe *si non* et pour *sans quoi* n'est pourtant pas du même ordre. Dans le cas de la forme disjointe *si non*, parce qu'elle fonctionne comme protase hypothétique, celle-ci doit être à gauche de l'énoncé qui exprime la conséquence. Ceci s'explique par la valeur conjonctive maintenue dans

*si*, contrairement à ce qui se passe dans la forme conjointe (*cf. supra*, 2.3). En revanche, dans le cas de *sans quoi*, c'est la forme *quoi* qui semble imposer la position initiale. En effet, d'après Lefeuvre (2006 : 235-253), le mot *quoi*, précédé d'une préposition, comme dans *sans quoi*, « ne s'assimile ni à un intégratif ou relatif ni à un simple pronom anaphorique », mais manifeste, contrairement au démonstratif précédé d'une préposition (comme dans *sans ça/cela*), certaines propriétés du relatif, telles que l'antéposition obligatoire (*Nous aurions dû sans cela / \*sans quoi, cavalier jusqu'au métro Torcy*), l'impossibilité d'être précédé d'une conjonction (*Ou sans cela / \*sans quoi, je vous fourre au bloc immédiatement !*) et l'impossibilité d'apparaître dans une subordonnée (*Don Rodrigo qui, sans cela / \*sans quoi, resterait défiant, ne fera pas pression sur Don Pedro*).

En outre, *Sans quoi*, tout comme la forme disjointe *si non* (ex. 31-33), peut être corrélé à *alors* (65-66), ce qui n'est possible ni pour la forme conjointe *sinon* d'hypothèse négative (ex. 16), ni pour *autrement* (67) :

- (65) Hélas, il n'appartient pas à l'Etat (et ses représentants) de tout régler, **sans quoi, alors**, il ne s'agit plus d'une démocratie. (www)
- (66) Mais, je dois le dire, nous avons quand même vécu ces époques difficiles, en sachant conserver ce qu'il convient d'usages, de convenances, d'égards, **sans quoi, alors** la vie n'est plus possible. (www, allocution de M. François Mitterand, 30/09/1982)
- (67) ?? Les bons résultats d'une équipe n'ont jamais fait un printemps économique, mis à bas une dictature ou sorti une région de la misère. **Autrement, alors**, le Brésil, cinq fois vainqueur de la Coupe du monde, dominerait le concert des nations. (> 65a)

Cela dit, *sans quoi* se distingue de la forme disjointe *si non*, par le fait qu'elle ne peut exprimer qu'une alternative exclusive – d'où sa fonction argumentative de justification (*cf. Rossari et Lefeuvre 2004*) –, alors que la forme disjointe *si non* ne peut exprimer qu'une alternative disjonctive (ex. 29-30, 39-40).

La forme conjointe *sinon* d'hypothèse négative se distingue ainsi des autres connecteurs anaphoriques à valeur d'hypothèse négative *autrement* et *sans quoi* principalement par sa capacité d'enchaîner sur les présuppositions d'un acte d'énonciation.

## Conclusion

Au terme de cette étude, nous espérons avoir montré que les formes conjointe *sinon* et disjointe *si non* d'hypothèse négative ne doivent pas être analysées comme une structure elliptique, dans la mesure où le morphème négatif *non* est une unité prédicative à valeur anaphorique, différente de la négation du prédicat, exprimée par *pas*. Il s'agit donc plutôt de segments fragmentaires qui ne supposent aucune structure sous-jacente.

Nous avons également mis en évidence la grammaticalisation de la forme conjointe *sinon* d'hypothèse négative, qui perd, contrairement à la forme disjointe *si non*, la fonction conjonctive du morphème *si*. La forme conjointe *sinon* d'hypothèse négative fonctionne ainsi comme connecteur pragmatique anaphorique, et donc comme morphème présupposant. L'analyse par ellipse qui consiste à reconstituer une proposition à modalité inverse à partir d'un segment précédent laisse dans l'ombre la complexité de ce processus sémantico-pragmatique.

Enfin, la comparaison du *sinon* d'hypothèse négative avec *autrement* et *sans quoi*, considérés souvent comme synonymes, a fait ressortir leurs principales différences : (i) contrairement à *sans quoi*, la forme conjointe *sinon* et *autrement* peuvent figurer aussi bien avant l'énoncé qui exprime la conséquence qu'à l'intérieur ou à la fin de celui-ci, mais ils ne peuvent pas être corrélés à *alors*, qui introduit la conséquence ; (ii) *sans quoi*, comme la forme disjointe *si non*, ne peut figurer qu'avant l'énoncé qui exprime la conséquence et peut être corrélaté à *alors*, mais *sans quoi* n'exprime qu'une alternative exclusive alors que la forme disjointe *si non* n'exprime qu'une alternative disjonctive ; (iii) la forme conjointe *sinon* d'hypothèse négative se distingue de *autrement* d'hypothèse négative, par sa capacité d'enchaîner sur les présuppositions de l'acte d'énonciation.

## Références

- Allaire, S., « Adverbe et "grammaticalisation" : le cas de *autrement* », in *Travaux linguistiques du Cerlico*, n° 13, Carvalho, P. de et Labrune, L. (dir.), *Grammaticalisation 1 : (dé)motivation et contrainte*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000, p. 185-208.
- Berrendonner, A., « "Connecteurs pragmatiques" et anaphore », in *Cahier de linguistique française*, n° 5, 1983, p. 215-246.
- Berrendonner, A., « Pour une macro-syntaxe », in *Travaux de linguistique*, n° 21, 1990, p. 25-36.
- Borillo, A., « La négation et l'orientation de la demande de confirmation », *Langue française*, n° 44, 1979, p. 27-41.

- Charolles, M., « *Sinon* d'hypothèse négative », in Auchlin, A., Burger, M., Filliettaz, L. et al. (éds.), *Structures et discours, Mélanges offerts à Eddy Roulet*, Québec, E. Nota Bene, 2004, p. 167-182.
- Choi-Jonin, I. et Mignon, F., « *Sans*, préposition négative d'avec ? », in *Journal of French Studies*, n° 20/3, 2010, p. 253-270.
- Choi-Jonin, I. et Mignon, F., « Les emplois de *sinon* et le processus d'interprétation », in *Travaux de linguistique*, à paraître, 2011.
- Culicover, P. W. et Jackendoff, R., *Simpler Syntax*, Oxford/New York, Oxford University Press, 2005.
- Ernout, A. et Thomas, F., *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, 1964, (1<sup>re</sup> éd., 1951).
- Flament-Boistrancourt, D., « *Sinon* marqueur énonciatif pour parler salaires et plus si affinités », in *Langue française*, n° 161, 2009, p. 81-96.
- Inkova-Manzotti, O., « Les connecteurs accommodants : le cas de *autrement* », in *Cahiers de Linguistique Française*, n° 24, 2002, p. 109-141.
- Isambert, P., *Discours et grammaticalisation. Étude de l'adverbe autrement*, Thèse de doctorat, Université Paris III, 2010.
- Kahloul, M., « *Autrement* : un connecteur autrement polyfonctionnel », in *Langue française*, n° 161, 2009, p. 147-163.
- Lamiroy, B., « La grammaticalisation des adverbes *autrement* vs *anders* : comparaison entre le français et le néerlandais », in Choi-Jonin, I., Bras, M., Dagnac, A. et Rouquier, M. (éds.), *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions. Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier*, Berne, Peter Lang, 2005, p. 177-194.
- Lamiroy, B. et Charolles, M., « Utilisation de corpus pour l'évaluation d'hypothèses linguistiques : étude de *autrement* », in Condamines, A. (éd.), *Sémantique et corpus*, Paris, Hermès, 2005, p. 109-147.
- Lefeuve, F., *Quoi de neuf sur quoi ? étude morphosyntaxique du mot quoi*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006.
- Merchant, J., « Fragments and Ellipsis », in *Linguistics and Philosophy*, n° 27, 2005, p. 661-738.
- Mignon, F. et Choi-Jonin, I., « De la reformulation à la complémentarité : le cas de *sinon* », in Le Bot, M.-C., Schuwer, M. et Richard, E. (éds.), *La reformulation. Marqueurs linguistiques – stratégies énonciatives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 99-111.
- Mignon, F., « Le choix du marqueur de négation dans l'expression du contraste », in *Revue Romane*, n° 43-1, Amsterdam, 2008, p. 63-85.
- Moignet, G., *Les signes de l'exception dans l'histoire du français*, Nouvelle édition entièrement refondue, Genève, Droz, 1973, (1<sup>re</sup> éd., 1959).
- Ndiaye, M., « Les deux statuts de *sinon* », in *L'Information grammaticale*, n° 80, 1999, p. 8-12.
- Rey, A., *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1992.
- Rossari, C. et Lefeuve, F., « *sans quoi* : une procédure de justification *a contrario* purement anaphorique », in *Travaux de linguistique*, n° 49, 2004, p. 81-93.





